

La construction d'un tramway implique celle d'un tunnel de 60 M\$



Photo Les ARCHIVES

Le ministère des Transports du Québec paierait la totalité de la facture du tramway, y compris les études. Le MTQ vient de payer 12 millions de dollars pour une étude d'avant-projet d'un système léger sur rail devant relier Montréal à Brossard sur la rive-sud.

Convaincre les nouveaux élus

(R.C.) — Le président du Réseau de transport de la Capitale, Gilles Marcotte, prendra son bâton de pèlerin pour convaincre la nouvelle députation de l'Assemblée nationale que Québec a besoin d'un tramway.

Le gouvernement du Québec vient de payer 12 millions de dollars pour une étude d'avant-projet pour un système léger sur rail devant relier Montréal et Brossard, signale M. Marcotte. Le gouvernement paie tout. Si l'on ne demande rien, on n'aura rien, a dit M. Marcotte à la sortie de la réunion du conseil du RTC.

Le président du RTC entend rencontrer les témoins régionaux de chaque parti politique représenté à l'Assemblée nationale. «Le ministre (Philippe) Couillard s'est montré favorable au projet, le Parti québécois aussi. Il reste à convaincre l'Action démocratique», a précisé M. Marcotte.

La demande de financement pour une étude d'avant-projet sur la construction d'un tramway a été acheminée au ministère des Transports, il y a déjà quelques semaines. Cette étude coûtera huit millions

de dollars et servira notamment à estimer le coût du projet.

L'étude sera ventilée en quatre volets: 500 000 \$ serviront à déterminer l'achalandage d'un tramway et le tracé. Le creusement d'un tunnel sous la Colline parlementaire sera examiné (voir autre texte).

Le tronc principal de l'étude coûtera six millions de dollars et servira à préparer les plans et devis préliminaires, a affirmé le directeur de la planification au RTC, Pierre Bouvier. On déterminera si l'alimentation électrique des wagons proviendra de fils aériens ou des rails.

On examinera si il sera nécessaire de déplacer des infrastructures souterraines si le tracé est pour s'y superposer. Cette portion de l'étude suggérera des aménagements urbains pouvant accompagner les installations du tramway afin de rendre ce mode de transport attrayant. «C'est aussi un projet d'embellissement urbain», signale Carole Brousseau, du RTC.

Un montant de 750 000 \$ sera réservé à estimer l'impact environnemental du tramway et un autre montant de 750 000 \$ sera réservé pour les imprévus.

La construction d'un réseau de transport par tramway, à Québec, nécessiterait le creusement d'un tunnel sous le boulevard René-Lévesque à partir du Grand Théâtre et dont la sortie serait dans le haut de la côte d'Abraham.



RÉGYS CARON

rcaron@journaldequebec.com

Le manque d'espace sur la colline parlementaire ainsi que la pente de l'avenue Honoré-Mercier rendent nécessaire la construction de ce tunnel sur une longueur d'environ un kilomètre au coût de 60 millions de dollars, soit le double du coût d'aménagement d'un kilomètre de voie de tramway en surface.

Des stations souterraines seraient aménagées en bordure du tunnel pour permettre l'accès au tramway. L'étude d'avant-projet demandée par le Réseau de transport de la capitale permettra de déterminer s'il n'y aurait pas lieu de réduire la longueur du tunnel à la hauteur de place D'Youville, a indiqué, hier, le directeur de la planification et du marketing du RTC, M. Pierre Bouvier.

Métrobus

Le tracé projeté pour le tramway suivrait les parcours métrobus 800 et 801 du RTC sur une longueur de 21,5 kilomètres entre l'édifice du ministère du Revenu rue Marly, jusqu'à la 80^e rue dans l'arrondissement Charlesbourg, puis jusqu'au secteur D'Estimauville

dans l'arrondissement Beauport.

Le tramway passerait par la colline parlementaire via le boulevard René-Lévesque, descendrait sous terre à l'avenue Honoré-Mercier jusqu'à la côte d'Abraham. Il emprunterait ensuite la rue Dorchester avant de prendre la direction de Charlesbourg ou de Beauport.

80 % au centre

L'étude d'avant-projet permettrait aussi de préciser comment le rail serait inséré sur les différentes avenues et boulevards où il serait aménagé. Une première étude, livrée en 2003, suggérait une insertion sur le terre-plein central de la chaussée sur le chemin des Quatre-Bourgeois, les boulevards Laurier et René-Lévesque, ainsi que sur le chemin de la Canardière et sur le boulevard Sainte-Anne.

La même étude recommandait que le tramway soit aménagé en bordure des autres avenues, soit du côté ouest de la route de l'Église à Sainte-Foy, du côté sud de la côte d'Abraham, du côté ouest de la rue Dorchester. «On serait au centre de la chaussée sur environ 80 % du tracé», précise Pierre Bouvier. L'étude d'avant-projet permettrait de reconfirmer les insertions envisagées.

Le RTC désire aussi examiner la possibilité de réaliser le projet en différentes phases, afin d'en réduire les coûts de réalisation au départ, auquel cas la facture estimée à 720 millions de dollars risquerait d'augmenter suivant le temps qui s'écoulerait entre chacune des phases subséquentes.

Ras-le-bol des autobus...

(R.C.) — Les résidents du quartier Les Méandres, dans Neufchâtel, en ont ras le bol des nombreux autobus du RTC qui roulent à tombeau ouvert dans leurs rues. Ils menacent de bloquer les rues pour faire valoir leurs droits.

Une douzaine de ces citoyens sont venus exprimer leur mécontentement au conseil d'administration du Réseau de transport de la capitale, hier. «Si ça ne marche pas, ça va brasser», a promis un citoyen qui n'entendait pas à rire.

«On va bloquer les rues», a carrément promis une citoyenne au sortir de la réunion. Ces citoyens se plaignent de voir quotidiennement plus de 70 passages d'autobus du RTC dans leurs rues, à des vitesses qui confinent les

piétons à leur cour.

«Les rues sont déjà étroites. Avec les bancs de neige, elles le sont encore plus. Essayez donc de rencontrer un autobus avec une poussette», a suggéré une résidente du quartier.

«J'ai peur qu'un de nos enfants passe sous un de vos autobus. Je suis tannée de me faire niaiser. Je veux du service», a réclamé une famille. Le desservi par express, le 372 et le 281, plus un parcours régulier, le 81. Les citoyens réclament que ce dernier passe ailleurs.

Les citoyens mécontents estiment que le RTC devrait faire circuler les autobus par le boulevard Saint-Jacques, le boulevard Robert-Bourassa ou la rue Chauveau, qui sont des artères déjà achalandées et qui passent à proximité de leur quartier.